

FORMULE 700

N° de dossier DF _____

JUGEMENT DE DIVORCE

COUR DU BANC DE LA REINE (DIVISION DE LA FAMILLE)

Centre de _____

MONSIEUR LE JUGE OU MADAME LA JUGE

(nom du juge ou de la juge)

(jour et date du jugement)

(Même titre que celui de la formule 70A)

JUGEMENT DE DIVORCE

1.0 La cause ayant été entendue au (indiquez le centre de la Cour du Banc de la Reine), à la demande de _____, le ou les _____ (indiquez le nom de la personne ayant demandé l'audition de la cause ou les dates d'audience, ou les deux) :

2.0 LA COUR ORDONNE, conformément à la *Loi sur le divorce* (Canada), que :

2.1 (Nom de la partie) et (nom de la partie), qui se sont marié(e)s le (date), dans la (le) (ville, village, etc.) de _____, dans (la, le, etc.) (province, État, etc.) du (de, etc.) _____, soient divorcé(e)s et que, sauf appel, le présent jugement prenne effet et que le mariage soit dissous le 31^e jour suivant la date à laquelle le jugement de divorce a été rendu.

(ou)

(si la date de prise d'effet du jugement est indiquée dans celui-ci)

2.1 (Nom de la partie) et (nom de la partie), qui se sont marié(e)s le (date), dans la (le) (ville, village, etc.) de _____, dans (la, le, etc.) (province, État, etc.) du (de, etc.) _____, soient divorcé(e)s et que, sauf appel, le présent jugement prenne effet et que le mariage soit dissous le (date).

3.0 LA COUR ORDONNE, conformément à la *Loi sur la Cour du Banc de la Reine* et aux *Règles*, que :

3.1 (Nom de la partie) paie (le cas échéant) à (nom de la partie) des dépens s'élevant à _____ \$, relativement à (indiquez la nature de l'instance, s'il y a lieu), y compris les débours (indiquez la date d'échéance du paiement, s'il y a lieu).

JUGEMENT RENDU LE .

Juge/Registraire adjoint

LES CONJOINTS NE PEUVENT SE REMARIER TANT QUE LE PRÉSENT JUGEMENT N'A PAS PRIS EFFET. UN CERTIFICAT DE DIVORCE PEUT ÊTRE OBTENU DE LA COUR LORSQUE LE JUGEMENT DEVIENT EXÉCUTOIRE. LA PRISE D'EFFET DU PRÉSENT JUGEMENT PEUT ÊTRE RETARDÉE SI UN APPEL EST INTERJETÉ.

Avocat représentant (nom de la partie) :

(Nom)

(Nom du cabinet d'avocats)

(Adresse)

(N° de téléphone)

(N° de télécopieur)

(Adresse électronique)

(Numéro de dossier du cabinet d'avocats)